

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Commune d'Aix-en-Provence
Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2016/2019
Tranche 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune d'Aix-en-Provence pour les années 2016/2019,
- d'engager au titre de l'AP 2016 un montant de 10 411 470 €, correspondant à une dépense subventionnable globale de 30 397 288 € HT, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, dans la limite de l'enveloppe financière initiale,
- d'allouer à la commune d'Aix-en-Provence une subvention de 878 421 € sur un montant de travaux de 2 566 958 € HT, au titre de la tranche 2016 du programme pluriannuel 2016/2019, conformément à l'annexe 1 du rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec la commune d'Aix-en-Provence la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqués dans le rapport, sous réserve du vote de la DM2.

Cette action sera engagée au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016 – 10127V dont la dotation est suffisante.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée

